

Laissez-vous chanter !



Tarifs mise à disposition des salles

SALLE DE SPECTACLE* (max 49 pers.)

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
l'heure (minimum 2h)	20,00 €	15,00 €	10,00 €
le forfait 4h consécutives	70,00 €	52,50 €	35,00 €
la journée de 10h consécutives	150,00 €	112,50 €	75,00 €

* création, répétition, travail de mise en scène, cours, coaching, réunions etc... sans public !

GRANDE SALLE SOUS-SOL (max 30 pers.)

l'heure	16,00 €	12,00 €	9,00 €
le forfait de 4h consécutives	56,00 €	42,00 €	31,50 €
la journée de 10h consécutives	120,00 €	90,00 €	67,50 €

SALLE DE CHANT &

SALLE D'EXPRESSION SCENIQUE (max 19 pers.)

l'heure	14,00 €	10,00 €	8,00 €
le forfait de 4h consécutives	49,00 €	35,00 €	28,00 €
la journée de 10h consécutives	105,00 €	75,00 €	60,00 €

SALLES DE COURS (Sous sol) espace Docu (max 12 pers.)

l'heure	10,00 €	8,00 €	6,00 €
le forfait de 4h consécutives	35,00 €	28,00 €	21,00 €
la journée de 10h consécutives	75,00 €	60,00 €	45,00 €

BOX 1 ou 2 (max 5 pers.)

l'heure	8,00 €	6,00 €	4,00 €
le forfait de 4h consécutives	28,00 €	21,00 €	14,00 €
la journée de 10h consécutives	60,00 €	45,00 €	30,00 €

le maximum de personnes par salle s'entend intervenants compris et est le maximum autorisé... Selon l'activité, il n'est pas toujours possible d'atteindre ce maximum (ex : travail de corps, couché...)

Tarif 1 Public extérieur adhérent

Tarif 2 Tous Stagiaires ou élèves en cours de formation ou ayant suivi une formation à la Manufacture Chanson

Tarif 3 Intervenants de la Manufacture

Gratuité Stagiaires ou élèves en formation de + 20 heures hebdomadaires minimum et membres du collectif.

Observations :

- Toute personne ou structure souhaitant utiliser la mise à disposition de salle doit prendre son adhésion à la Manufacture Chanson (15 €)
- Pour toute demande avec un engagement de plus de 20 heures, devis personnalisé avec réduction possible jusqu'à 20 %
- La mise à disposition des salles au public concerné par la gratuité n'est pas prioritaire sur la location aux tarifs 1, 2 et 3. Si la salle est toujours disponible une semaine avant la mise à disposition, celle-ci est confirmée. Si le public concerné par la gratuité souhaite réserver fermement et à l'avance, le tarif 3 est appliqué.
- Les salles sont louées sans régisseur. Seules l'ouverture, l'installation éventuelle de matériel et la fermeture sont assurés, ceci sur le temps de location. Pour la salle de spectacle possibilité d'avoir les services d'un régisseur (tarifs?).
- La mise à disposition de salle n'est possible que si l'activité envisagée ne rentre pas en concurrence avec les activités de la Manufacture. Par exemple, il n'y a aucun souci pour les cours particuliers puisque nous n'en proposons pas par contre, pour les cours collectifs, nous demandons à l'intervenant une présentation précise du projet (type de cours, durée, tarif, nombre de stagiaires etc...) pour étudier si c'est possible au cas par cas... Sachant que nous faisons le maximum pour que ce soit possible car nous avons besoin de louer nos salles !